

Compte rendu de la séance du mardi 28 mars 2017

Présents : André ROUX, Bernard CREISSENT, Christophe NOURRY, Karine PASTRE, Marie-Thérèse CHAPELLE, Roseline PRADEILLES, José LOUREIRO, Serge LAPIERRE, Gisèle BOUTIN, Suzette BOUTONNET, Gilles DUSSART, Régis JULIEN

Absents ayant donné procuration : Cathy LACAS à Karine PASTRE, Baptiste LAPEYRE à Marie-Thérèse CHAPELLE, Anne-Marie CAMPREDON à Régis JULIEN

Absents : Joséphine ROBERT, Séverine BARBESANT

Secrétaire de la séance : Gilles DUSSART

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : les demandes de subvention DETR. Rajout accepté à l'unanimité.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 février 2017

Approuvé à l'unanimité.

18h40 : arrivée de Christophe NOURRY

2) Réhabilitation d'un bâtiment communal en mairie- Choix des entreprises

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des conclusions de la commission MAPA du 21 mars 2017. Les entreprises retenues pour le marché à procédure adapté – Réhabilitation d'un bâtiment communal en mairie sont :

Lot 1 : Plâtrerie, Isolation, Carrelage et Accès PMR : **SARL S&B** pour un montant HT de **20 311.49 €**

Lot 2 : Electricité, chauffage : **Entreprise NUNES** pour un montant HT de **12 922 € HT**

Lot 3 : Menuiserie : **Entreprise BELARD** pour un montant HT de **16 640 € HT**

Lot 4 : Plomberie : **Entreprise Pierre ROBERT** pour un montant HT de **2 357 € HT**

Lot 5 : Ferronnerie : **Entreprise COUDERC** pour un montant de HT **1 785 € HT**

Vote : 15 voix POUR

3) Indemnité des élus

Suite à une augmentation des indices pour les indemnités des élus, il est nécessaire que le conseil municipal délibère à nouveau.

Le conseil municipal décide :

- de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoints dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouée aux titulaires de mandats locaux, suivant l'indice brut terminal de la fonction publique :

- Maire : 31%

- 1er adjoint : 3.95%

- 2ème adjoint : 3.95%

- 3ème adjoint : rien
- 4ème adjoint : 3.95%
- 5ème adjoint : 3.95%

Commune historique de Bédouès :

- Maire délégué : 17%
- 1er adjoint : 3.95 %
- 2ème adjoint : rien

Commune historique de Cocurès :

- 1er adjoint : rien
- 2ème adjoint : 3.95%

Vote 15 voix POUR

4) Vote du Compte Administratif 2016

Monsieur le Maire quitte la salle et Karine PASTRE, Maire délégué présente le compte administratif de l'année 2016. Une discussion se fait autour de ce compte administratif. Christophe NOURRY demande que l'on suive la consommation électrique régulièrement de façon à évaluer la part de l'éclairage public et de chaque bâtiment. L'exercice 2016 se clôture avec un excédent de fonctionnement de 137 020,60 € et un excédent d'investissement de 88 370,70 €

Vote 14 voix POUR

5) Compte de Gestion

Le compte de Gestion est établi par Mme la Perceptrice de Florac, il est le reflet au centime près du compte administratif

Vote 15 voix POUR

6) Vote des 3 taxes

Lors du conseil municipal du mois d'octobre 2016, le conseil municipal a délibéré pour un lissage sur 12 ans les taux des 3 taxes. Les taux d'imposition de Bédouès vont légèrement diminuer et ceux de Cocurès augmenteront en proportion. La moyenne pondérée des taux pour l'année 2017 sera de :

Taxe d'habitation : 13.16%

TFB : 12.67%

TFNB : 206.02%

Chacune des 2 communes continueront durant les 12 années à avoir des taux différents mais convergents.

Vote 15 voix POUR.

7) Budget Primitif 2017

Monsieur le Maire présente sous forme de graphique certaines lignes du budget.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'élèvent à 634 800.37 €

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à 446 056.37 €

Monsieur le Maire présente les demandes de dossier DETR. Un dossier pour l'achat d'un camion avec une option pour la fixation d'une étrave. Un dossier pour le mur de la collégiale et un dernier dossier pour l'achat d'ordinateurs pour l'école.

Vote 15 voix POUR.

8) Questions diverses

- Réclamations : chemin d'Issenges. Après vérification ce chemin est classé VC n°7. Karine PASTRE précise que le chemin avait été entretenu en 2014. Gisèle Boutin confirme que le chemin est impraticable.

M. le Maire va demander un devis (tout venant, coupe d'eau et cylindre) et rencontrer M. MOINES pour discuter de ce chemin.

Bernard CREISSENT demande où était le chemin d'accès avant l'aménagement de la draille. Serge LAPIERRE "je crois qu'il passait par Fraissinet d'Alexi"

- Campagne de goudronnage : les emplois partiels seront effectués par les employés intercommunautaires dans le courant du mois de septembre.

- Bilan des activités des employés communaux : Nettoyage et ébranchage du ruisseau de l'Escalette, la passerelle de Rampon, l'escalier extérieur au Bouffadou, le chemin de Rampon où 24 tonnes de tout venant ont été mis, la préparation du Bouffadou nettoyage de la rue du cimetière vieux à Cocurès.

- Encombrants : tous les 1er jeudi du mois.

- Monsieur le Maire signale que 4 vitres ont été cassées à la salle polyvalente de Bédouès. Un article va être mis dans "Les 7 ponts" et des affiches interdisant de jouer au ballon contre les murs de la salle polyvalente.

- Planning des élections

- Serge LAPIERRE informe qu'il y a une importante fuite au chéneau de l'école au-dessus du portillon.

Séance levée à 20h20.

Vu le Maire

Vu le secrétaire.